

2019

RAPPORT D'ACTIVITÉS

MISSION
COTEAUX, MAISONS ET CAVES DE CHAMPAGNE
PATRIMOINE MONDIAL



Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture.



Coteaux, Maisons
et Caves de Champagne
inscrits sur la Liste du
patrimoine mondial en 2015



COTEAUX, MAISONS
& CAVES DE
CHAMPAGNE
PATRIMOINE MONDIAL

1 point pour **1 site inscrit** sur la
Liste du patrimoine mondial (2015)



RAPPORT D'ACTIVÉS
MISSION COTEAUX, MAISONS ET CAVES DE CHAMPAGNE
PATRIMOINE MONDIAL

CONCEPTION & RÉALISATION

Mission Coteaux, Maisons et Caves de Champagne - Patrimoine mondial
Champagne Création

CRÉDITS PHOTOS

*Michel Jolyot, Michel Guillard, Amarante Puget, Sylvain Sonnet, Fabien Gatinois, Rémy Salaun,
ville de Reims - CF Thierry, Comité Champagne, Parc naturel régional de la Montagne de Reims, Champagne Création*
Mission Coteaux, Maisons et Caves de Champagne - Patrimoine mondial

MEMBRES FONDATEURS



Grand Est
RÉGION



Aube
en Champagne
LE DÉPARTEMENT



EPERNAY

Reims

CHALONS
EN CHAMPAGNE

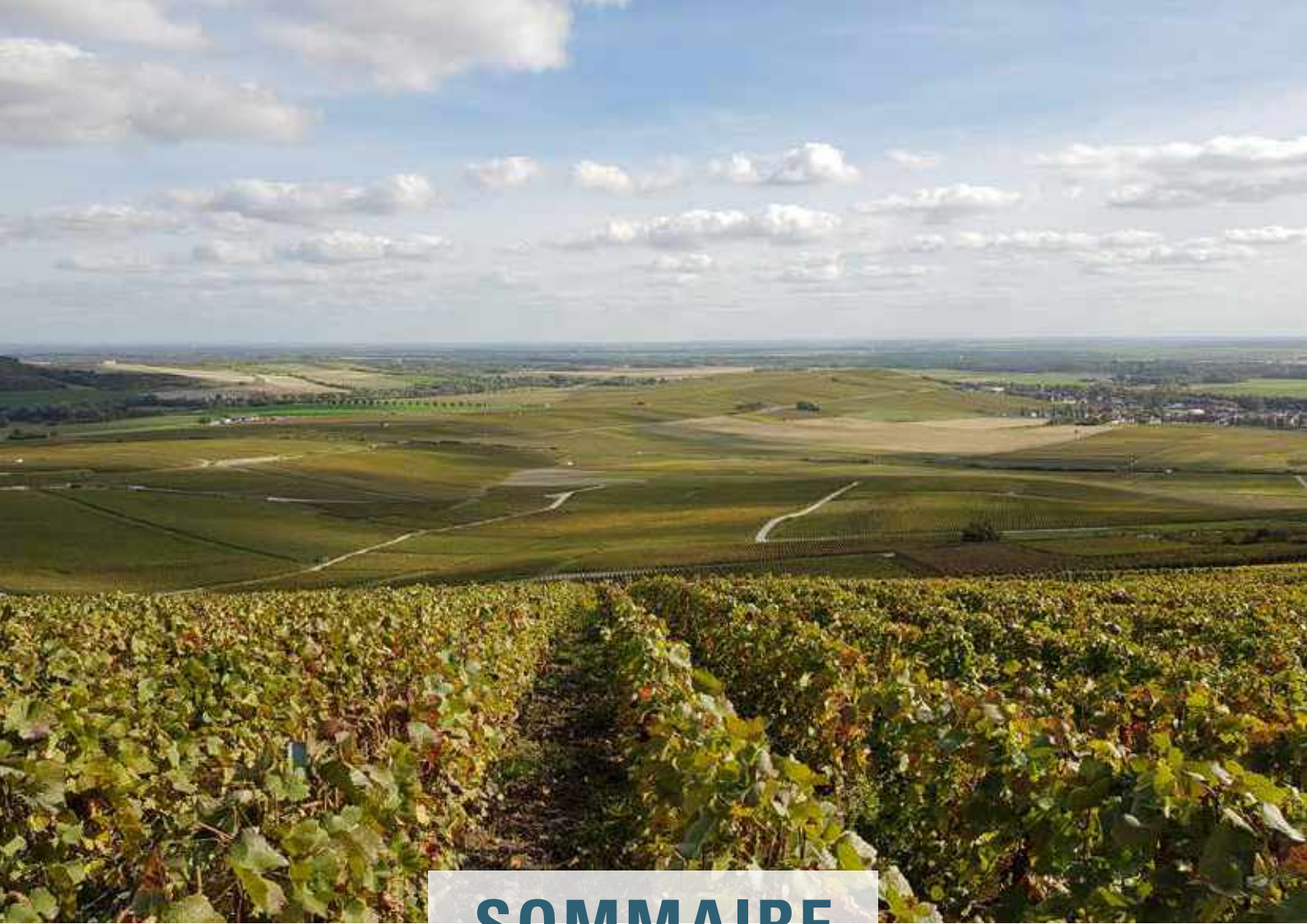


Région
Hauts-de-France

GRAND
REIMS
COMMUNAUTÉ URBAINE

GRAND MÈCÈNE





SOMMAIRE

Édito	p.4
Bilan de l'Activité 2019	p.6
Construire ensemble un projet de développement durable et attractif dans un territoire d'exception	p.12
Les rendez-vous importants 2019	p.26
Les publications 2019	p.28
Le programme de travail 2020	p.30



ÉDITO

Pierre-Emmanuel TAITTINGER

*Président de la Mission Coteaux, Maisons et Caves de Champagne
Patrimoine mondial*

Fort d'un collectif très uni, nous étions nombreux à Bonn, il y a cinq ans pour célébrer autour de Pierre Cheval, la reconnaissance par l'Unesco de la contribution Champenoise parmi les trésors de l'humanité. Au-delà des Coteaux historiques de Cumières à Mareuil-sur-Aÿ, de l'Avenue de Champagne à Epernay et de la Colline Saint-Nicaise à Reims, une zone d'engagement de 320 communes est devenue l'écrin de notre volonté à rendre encore plus attractif notre territoire. Pour nous tous aujourd'hui, ce désir d'embellissement et de mise en valeur de nos biens doit devenir une conquête permanente. Une vraie priorité !

A la notoriété du Champagne doit correspondre l'ensemble de nos actifs petits ou grands. Comme pour nos flacons de fête, l'habillage de nos villes et villages, de nos vignes, de nos champs, de nos bois et forêts, revêt un caractère fondamental. C'est pourquoi avec le concours de son Conseil scientifique présidé par Jean-Luc Barbier, l'équipe de la Mission, autour de sa directrice Amandine Crépin, est présente sur tous les fronts et de façon incitative afin d'activer cette exigence.

La beauté d'une région est tout simplement le reflet de son âme et de sa générosité. C'est dans l'attention aux détails que les choses avancent le mieux. Identification et bannissement des verrues paysagères, respect de la biodiversité, fleurissement, souci de belle architecture en toutes choses... Tout cela dans le but d'accueillir et de faire découvrir ce qui se trouve encore un peu aujourd'hui au nord de notre planète. Le monde bouge et n'attend personne.

Au sein de la Mission Unesco Champagne et de son action réside une volonté joyeuse d'écoute et de dialogue afin de réconcilier sans cesse les efforts de tout un chacun pour mieux vivre ensemble notre patrimoine, notre culture, notre environnement, notre cœur.

RAPPORT D'ACTIVITÉS DU CONSEIL SCIENTIFIQUE DE LA MISSION COTEAUX, MAISONS ET CAVES DE CHAMPAGNE

Jean-Luc BARBIER
Président du Conseil scientifique

Un premier Conseil scientifique, composé de spécialistes dans des domaines nombreux et variés, a été constitué dès le lancement de la candidature champenoise afin d'apporter tous les éléments scientifiques nécessaires à la préparation du dossier qui a été soumis aux instances françaises, puis au Comité du patrimoine mondial de l'Unesco. Aussitôt après l'inscription des Coteaux, Maisons et Caves de Champagne sur la Liste du patrimoine mondial en 2015, un nouveau Conseil scientifique a été constitué au sein de la Mission avec un champ de compétences adapté à la situation résultant de l'inscription. Il s'agit, en particulier, de donner un avis sur les sujets qui lui sont présentés par le Président de la Mission en vue de la mise en œuvre du plan de gestion du bien et des actions destinées à protéger et valoriser le patrimoine de la Champagne.

Réuni plusieurs fois par an, le Conseil scientifique n'a pas manqué de travail tout au long de l'année. Par exemple, il a contribué à l'élaboration des nombreux documents conçus par la Mission concernant notamment, après la charte relative à l'éolien, celle relative à la méthanisation, au photovoltaïque et il s'est prononcé sur la signalétique autoroutière et communale, l'expérimentation d'un nouveau mode de conduite du vignoble, la traduction du plan de gestion dans les documents d'urbanisme, la préservation du patrimoine souterrain. Par ailleurs, il a fourni son expertise lors de l'élaboration de projets structurants tels le Musée du Champagne à Epernay, le Centre d'interprétation sensorielle du Champagne à Aÿ, des équipements œnotouristiques ou des aménagements publics ou privés dans les villes et les villages. Le Rapport sur l'état de conservation du bien, qu'il a adopté en fin d'année, a été approuvé par l'autorité publique chargée du suivi de l'inscription. En complément des délibérations prises en séance plénière, plusieurs membres du Conseil ont été questionnés, à titre individuel, dans le champ de leur expertise, afin de répondre à des sollicitations ponctuelles.

Dans la diversité de leurs connaissances et de leurs expériences, avec un enthousiasme partagé, les membres du Conseil scientifique entendent apporter une contribution dévouée, impartiale, et bénévole, à l'ambition commune qui rassemble tous les Champenois pour embellir la Champagne, renforcer l'attractivité de son territoire et accroître la notoriété internationale du Champagne.



BILAN DE L'ACTIVITÉ

2019

L'inscription a contribué à une prise de conscience collective de l'importance du socle territorial pour renforcer notre identité et en être fier, mais a aussi donné une nouvelle impulsion qui fait émerger de nombreuses initiatives en matière d'œnotourisme. Elle nous oblige collectivement à mettre en œuvre des projets ambitieux pour le rayonnement du territoire champenois. J'irai jusqu'à paraphraser John Fitzgerald Kennedy, et son discours d'investiture en 1961 : ne vous demandez pas ce que le Patrimoine mondial peut faire pour vous, mais plutôt ce que vous pouvez faire pour le Patrimoine mondial !

Le travail qu'assure la Mission est à la fois une œuvre de terrain et d'unité, de valorisation et de transmission. Elle milite pour que cette dynamique d'excellence devienne aussi, sinon le quotidien, au moins l'ambition partagée de tous les professionnels du Champagne et, à leurs côtés, par l'ensemble des forces vives de la région. Nous n'avons pas d'autres choix que d'être à la hauteur de l'image d'excellence de nos vins de Champagne en nous investissant davantage dans l'embellissement de notre territoire commun.

L'année 2019 a été marquée par la poursuite de nombreux projets pour rendre plus visible notre inscription au Patrimoine mondial. La Charte signalétique à l'échelle communale a été largement diffusée auprès des communes de la Champagne et les premières réalisations sont maintenant visibles. La concertation pour la rénovation de l'ensemble des panneaux autoroutiers qui traversent la Champagne sur les autoroutes A4 et A26 est achevée et les propositions ont été validées par les préfets des régions Hauts-de-France et Grand Est. Une charte signalétique pour les routes nationales et départementales a été réalisée par la Mission afin que chaque gestionnaire du réseau puisse implanter à son initiative des panneaux de manière cohérente aux abords du bien inscrit sur la Liste du patrimoine mondial.



Depuis 2018, les acteurs institutionnels de l'œnotourisme et les professionnels du Champagne travaillent ensemble, dans le cadre fédérateur de la Mission Coteaux, Maisons et Caves de Champagne au sein du Groupe Œnotourisme (GOT) pour établir les bases de la stratégie œnotouristique. En 2019, ont eu lieu les premières Assises de l'œnotourisme avec la signature du Livre blanc de l'œnotourisme, cette signature marque un vrai point de départ pour de nombreuses réalisations communes et partagées. La préfiguration d'un observatoire de l'œnotourisme est l'une des réalisations concrètes du Livre blanc initiées par la Mission.

De nombreuses études de fond ont été engagées ou poursuivies en 2019 pour veiller à la bonne préservation du bien et intervenir le plus en amont afin de sauvegarder notre patrimoine. On peut citer l'étude sur la traduction du plan de gestion dans les documents d'urbanisme, la charte sur l'intégration des unités de méthanisation et de fermes photovoltaïques, le guide des caves et du patrimoine souterrain ou encore le rapport sur l'état de conservation du bien remis au Centre du Patrimoine mondial le 1er décembre 2019.

Le programme des Routes européennes du patrimoine mondial soutenu par l'Unesco, le National Geographic et financé par l'Union européenne est entré dans une deuxième phase plus opérationnelle. Et c'est dans ce cadre que la Mission a notamment accueilli un groupe de 5 tours opérateurs chinois pour présenter et promouvoir le territoire.

Aujourd'hui, le Séjour des Réconciliations a trouvé une place à part entière dans les temps forts de notre région en tant qu'événement fédérateur, populaire et festif. Il participe de ce rayonnement et à la dynamique de la Champagne ainsi qu'au partage de la valeur universelle exceptionnelle des Coteaux, Maisons et Caves de Champagne et des valeurs de l'UNESCO avec le grand public.

Nous remercions nos partenaires historiques et mécènes pour leur soutien renouvelé. Je souhaite que l'année 2020 s'inscrive dans cette dynamique vertueuse et poursuive les nombreux chantiers en cours, avec l'objectif d'en faire bénéficier l'ensemble de la Champagne.

L'équipe de la Mission Coteaux, Maisons et Caves de Champagne



LA MISSION COTEAUX, MAISONS ET CAVES DE CHAMPAGNE PATRIMOINE MONDIAL

Prolongeant l'action de l'Association Paysages du Champagne, la « Mission Coteaux, Maisons et Caves de Champagne - Patrimoine mondial » a pour mission principale de veiller, en coordination avec les services de l'État, à la bonne application du Plan de gestion.

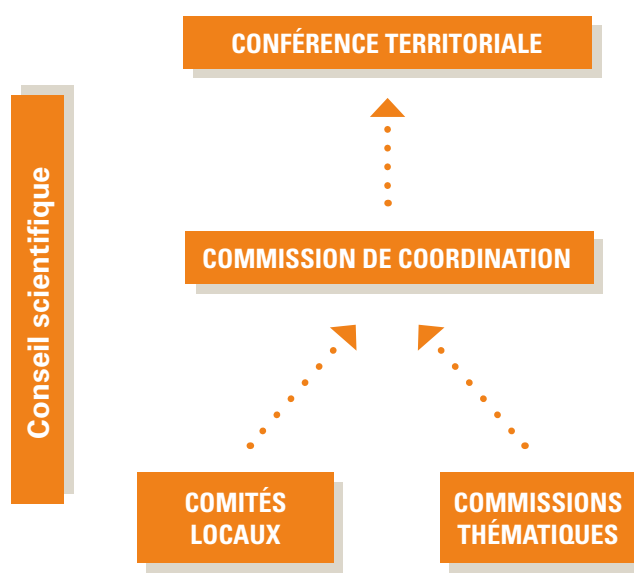
Elle a pour objet d'assurer :

- La **préservation de l'intégrité et de l'authenticité** du bien en relation étroite avec les différents services des Ministères en charge des biens inscrits sur la Liste du patrimoine mondial ;
- La **réalisation, le suivi et l'évaluation** du plan de gestion ;
- Le **développement d'actions innovantes** susceptibles de valoriser le bien ;
- Le **transfert d'expériences** dans la zone d'engagement ;
- L'**animation** des travaux des différentes instances concernées par le bien et la zone d'engagement ;
- La définition et le **contrôle** des conditions et modalités d'usage du logo mixte « UNESCO/ patrimoine mondial » ainsi que de l'emblème « Coteaux, Maisons et Caves de Champagne - Patrimoine Mondial » ;
- La **promotion** de la Valeur Universelle Exceptionnelle du bien ;
- La **liaison avec l'UNESCO** et le réseau national et international des biens inscrits sur la Liste du patrimoine mondial ;
- Toute action susceptible de concourir à la réalisation de la Convention du patrimoine mondial.

ORGANE DECISIONNAIRE



ORGANE DE CONCERTATION ET DE SUIVI





Les membres de la Mission

1. LES MEMBRES FONDATEURS :

- Le Comité Interprofessionnel du Vin de Champagne, réunissant le Syndicat Général des Vignerons de la Champagne et l'Union des Maisons de Champagne ;
- Les conseils régionaux et départementaux territorialement situés dans l'aire de l'appellation d'origine contrôlée Champagne ;
- Les communes de Reims, Epernay, Cumières, Hautvillers, Champillon, Dizy, Mutigny, Ay-Champagne.

2. LES MEMBRES ASSOCIÉS :

Sont les communes ou groupements de communes situés dans la zone d'engagement et les personnes physiques ou morales agréées par l'assemblée générale.

3. LES MEMBRES DE DROIT :

- L'Institut national de l'origine et de la qualité ;
- Le Parc naturel régional de la Montagne de Reims ;
- L'Agence d'Urbanisme de Reims ;
- Toute autre personne physique ou morale agréée par l'assemblée générale.

4. LES MEMBRES D'HONNEUR :

Sont des personnes physiques ou morales, agréées par l'assemblée générale, qui contribuent de manière déterminante, par leur action ou leur soutien financier, à la réalisation des objectifs de l'association.

La mise en place d'une gestion coordonnée des Coteaux, Maisons et Caves de Champagne mobilise l'ensemble des acteurs du territoire. Elle nécessite donc le déploiement d'organes de concertation et de suivi pour coordonner la progression du plan de gestion.

1. La Conférence territoriale

Il s'agit de l'organe participatif garant de la gestion du bien. C'est une instance de coordination de l'ensemble des acteurs et des partenaires afin de répondre à une exigence de cohérence et de transversalité. L'enjeu est celui d'une gouvernance institutionnelle et citoyenne capable de créer les conditions du consensus et de la mise en place d'une maîtrise d'ouvrage qui préserve la Valeur Universelle Exceptionnelle. Cet organe est co-présidé par la Préfet coordinateur des sites Unesco en région et le Président de la Mission Coteaux, Maisons et Caves de Champagne. La conférence territoriale se réunit tous les 2 ans.

OBJECTIFS :

- Nourrir le dialogue entre les acteurs de la gestion ;
- Assurer une information sur les avancées du plan de gestion ;
- Débattre sur les orientations du programme de travail ;
- Créer les conditions d'une appropriation des projets par la société civile ;
- Garantir collectivement la gestion du bien inscrit.

2. Le Conseil scientifique

Il s'agit de l'organe d'expertise. Il apporte la caution scientifique nécessaire au suivi du bien. Il est consulté sur les projets de développement susceptibles de porter atteinte à l'intégrité de la VUE. Il apporte un éclairage scientifique sur les méthodologies de l'évaluation et de suivi du bien. Il peut être sollicité pour représenter la Mission lors de réunions des organes de concertation nécessitant une expertise particulière et assiste aux réunions statutaires avec voix consultative. Il est composé d'universitaires, d'experts et de personnalités désignés par la Mission Coteaux, Maisons et Caves de Champagne. Il est présidé par Jean-Luc Barbier, et co-présidé par Michèle Prats et Jacques Douadi.

OBJECTIFS :

- Initier les actions nécessaires pour approfondir, enrichir et actualiser le dossier d'inscription ;
- Transmettre la Valeur Universelle Exceptionnelle ;
- Émettre des avis sur les projets de développement ;
- Proposer les évolutions à apporter au plan de gestion.

Depuis 2018, la structuration de la Mission a évolué conformément aux recommandations de son Conseil d'administration et de son Assemblée générale. Cette évolution est intervenue après deux années d'exercices exploratoires suite à l'inscription. Il a ainsi été validé une nouvelle enveloppe financière mise en place pour assurer la gestion du site à court et moyen terme - à savoir jusqu'à la prochaine clause de revoyure.

Cette évolution passe également par une réécriture de la Convention qui lie la Mission à l'Agence d'urbanisme de Reims afin de clarifier les conditions de la mise à disposition du personnel dédié à l'animation de la Mission et de mettre à niveau les moyens matériels nécessaires à l'exécution du programme de travail. La présence au sein de l'Agence d'urbanisme est ainsi réaffirmée en 2019 et poursuivra ses effets vertueux en termes de valorisation des connaissances et d'intelligence collective, ce terreau fertile convenant parfaitement aux objectifs de coordination de la Mission.

3 . La Commission de coordination, les Comités locaux et les Commissions thématiques

Il s'agit des organes de coordination du suivi réactif du plan de gestion.

La **Commission de coordination** est placée sous la responsabilité des services de l'Etat. Elle est installée et présidée par le préfet coordinateur. Le secrétariat est assuré par la DRAC.

Les **Comités locaux** sont au nombre de trois. Ils sont placés sous la responsabilité d'un Président désigné collégialement par les instances institutionnelles de la Mission et sont réunis à l'initiative de celle-ci.

OBJECTIFS :

- Suivre et rendre compte de l'avancée des actions du plan de gestion ;
- Faire émerger des sujets et enjeux non identifiés par le plan de gestion.

Les **Commissions thématiques** sont au nombre de deux. Elles sont placées sous l'autorité de la Mission Coteaux, Maisons et Caves de Champagne.

La **Commission Tourisme, Culture et Communication** rassemble les acteurs institutionnels du secteur touristique, culturel et de la communication. Elle permet de partager les projets thématiques en amont et de construire la visibilité collective de l'inscription.

La **Commission Valorisation/Embellissement** rassemble les acteurs engagés dans la mise en place des sites pilotes (projet AGIR).





LES RESSOURCES DE L'ASSOCIATION

Elles sont constituées des contributions annuelles des membres fondateurs, des cotisations versées par les membres associés, le mécénat et les ventes réalisées lors des événements.

26% Comité Champagne

44% Collectivités territoriales

Les Régions Grand Est et Hauts-de-France, les départements de la Marne, de l'Aube et de l'Aisne, l'Agence de Développement Touristique de la Marne (ADT), les villes de Reims, d'Épernay, la communauté urbaine du Grand Reims, les communes des coteaux historiques

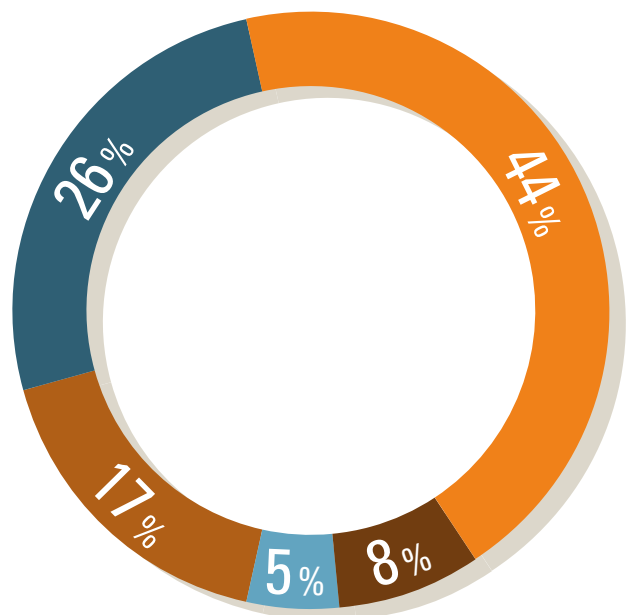
8% Adhésions des communes de la zone d'engagement

5% Mécénat

Grand mécène : le Crédit Agricole du Nord-Est

17% Dîner caritatif et Marche des Réconciliations

Vente des places du dîner, don lié au dîner, vente des objets de communication et recettes de la Marche



2019

CONSTRUIRE ENSEMBLE UN PROJET DE DÉVELOPPEMENT DURABLE ET ATTRACTIF DANS UN TERRITOIRE D'EXCEPTION

AXE 1 : ANIMATION DE LA PLATEFORME DE GOUVERNANCE TERRITORIALE DE GESTION / FONCTIONNEMENT

Objectif prioritaire : comprendre le territoire, partager l'information et anticiper les évolutions, établir une stratégie de gestion.

Le premier axe est l'animation de la plateforme de gouvernance territoriale qui a pour objectif de bâtir une vision partagée entre les acteurs pour garantir les conditions optimales d'une gestion concertée. C'est un objectif fondamental qui guide la mise en place et l'animation des comités locaux, des commissions thématiques, du conseil scientifique et de la gestion administrative et financière de la Mission.

C'est au travers de cette gouvernance que tous les acteurs à tous niveaux - élus ou techniciens, professionnels du Champagne - peuvent échanger, construire et faire avancer le plan de gestion.

La Conférence territoriale a été organisée le 9 octobre 2019 au Village by CA à Bezannes.

Co-présidé par le Préfet coordinateur des sites UNESCO en région et le Président de la Mission Coteaux, Maisons et Caves de Champagne, la Conférence territoriale a réuni près de 150 acteurs locaux parties prenantes de la gestion du site. La Conférence territoriale permet à chaque instance

de gouvernance participative de la Mission (Conseil scientifique, Comités locaux, Commission de coordination et thématiques) de rendre des comptes aux acteurs du territoire en charge de la gestion du site. Les actions menées depuis la précédente conférence territoriale ont été présentées autour de thématiques spécifiques : embellissement, tourisme durable, visibilité de l'inscription.

Il a notamment été annoncé la préparation d'une convention-cadre, un programme d'actions au sein des territoires afin de renouveler la « feuille de route » du plan de gestion.

L'autre grande annonce de cette conférence territoriale est le lancement d'un pacte d'embellissement pour faire de cette thématique une priorité de la Mission et mettre en place de nouveaux moyens pour valoriser le territoire.

Le conseil scientifique est composé d'une vingtaine de personnalités champenoises et nationales qui détiennent une compétence spécifique dans les différents domaines concernés par l'inscription.





Il s'est réuni en avril et en novembre, une occasion de prendre connaissance et de formuler des recommandations sur :

- Le rapport d'étape et l'état de conservation du bien à destination du Centre du patrimoine mondial ;
- L'étude de traduction du plan de gestion dans les documents d'urbanisme ;
- La transcription des préoccupations du plan de gestion dans le SRADDET ;
- L'état de conservation du milieu souterrain ;
- L'étude paysagère sur les vignes semi-larges ;
- La situation des projets éoliens et le développement des unités de méthanisation ;
- La charte sur les unités de méthanisation et le photovoltaïque ;
- Les plaques Patrimoine mondial dans les exploitations viticoles ;
- Les Prix Pierre Cheval de l'embellissement.

La Mission est à l'origine de la création du GOT (Groupe Œnotourisme) qui rassemble tous les acteurs institutionnels du tourisme et du Champagne sur la thématique de l'œnotourisme. Suite au travail du groupe effectué en 2018 pour préparer le Livre blanc de l'œnotourisme destiné à établir un état des lieux et à définir une stratégie ambitieuse pour le développement œnotouristique en Champagne, le Livre blanc a été signé par les élus du territoire, le 21 mars 2019 lors des premières Assises de l'œnotourisme en Champagne.

Le Livre blanc a vocation à susciter et à orienter toutes les initiatives publiques et privées qui pourront contribuer au développement de l'œnotourisme en Champagne. Le GOT continue son travail en 2020 pour la mise en place d'un Observatoire de l'œnotourisme qui permettra d'évaluer l'évolution de l'activité œnotouristique en Champagne.



AXE 2 : EMBELLISSEMENT, SAUVEGARDE ET SUIVI

Objectif prioritaire : Initier, fédérer et mutualiser les énergies pour sauvegarder le bien.

Le second axe vise à mettre en œuvre des politiques identifiées dans la stratégie de gestion. Au programme, restauration du patrimoine viticole, conseils pour la conservation du patrimoine souterrain, prise en compte de l'inscription dans les normes d'urbanisme, suivi réactif des projets de développement pouvant impacter la VUE et mise en place d'un observatoire de suivi de l'état de conservation du site.

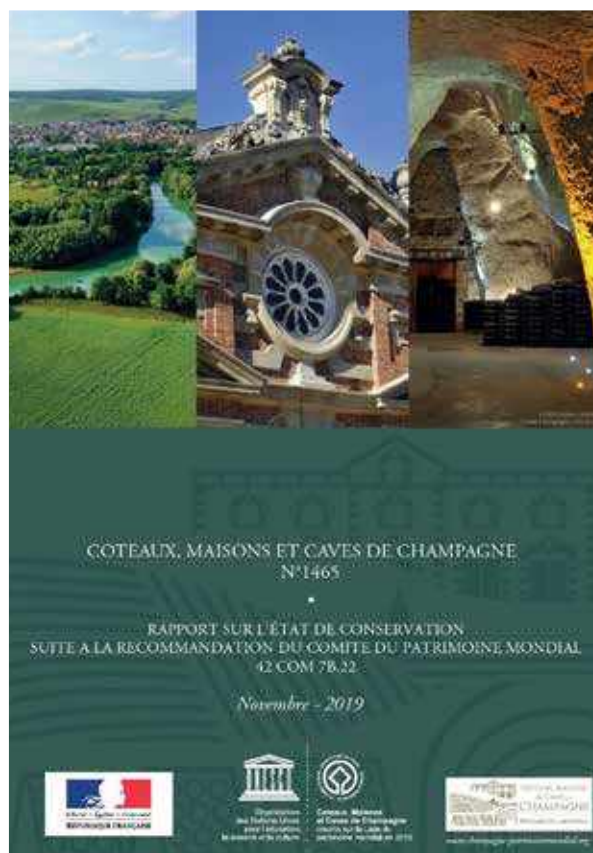
Le rapport d'étape et l'état de conservation du bien

Le Comité du patrimoine mondial de l'UNESCO a reconnu les progrès réalisés concernant le renforcement juridique, de planification et de gestion du bien des Coteaux, Maisons et Caves depuis l'inscription en 2015. Il encourage l'État et la structure de gestion à poursuivre ses efforts suite aux recommandations formulées par le Comité en 2017 et a demandé un rapport actualisé sur l'état de conservation du bien à remettre au plus tard le 1er décembre 2019.

La Mission a donc soumis au Centre du patrimoine mondial, un rapport d'étape faisant le point sur :

- L'AVAP pour la colline Saint-Nicaise et le secteur sauvegardé de Reims ;
- La révision des instruments de planification ;
- L'étude sur les réseaux souterrains des crayères de Reims ;
- Le projet éolien de Pocancy et Champigneul.

La Mission a également transmis, le rapport sur l'état de conservation, celui-ci se divise en 11 chapitres thématiques s'appuyant sur des indicateurs de suivi, sélectionnés avec l'appui de l'Agence d'urbanisme de Reims et du Conseil scientifique. Le rapport est accompagné de nombreux documents annexes qui offrent une documentation détaillée des actions de protection et de gestion. Il permet de mettre en place des orientations et des stratégies au profit de la révision du plan de gestion et d'anticiper l'évaluation du rapport périodique qui interviendra en 2022.





Mise en compatibilité des documents d'aménagement du territoire

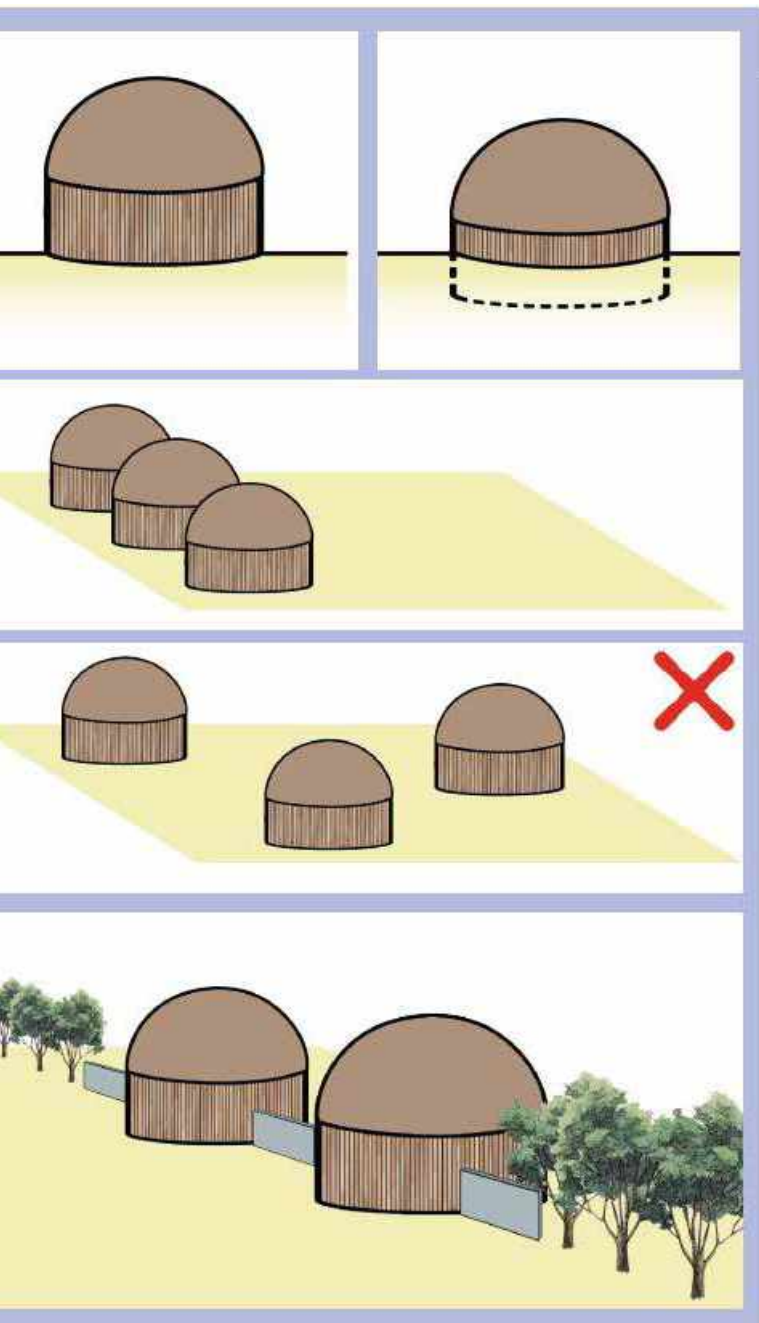
Afin de veiller à la **mise en comptabilité des documents d'aménagement du territoire avec le plan de gestion**, la Mission réalise un guide pratique en partenariat avec l'Agence d'urbanisme de Reims. L'objectif est de traduire le plan de gestion

dans les documents d'urbanisme (PLU, PLUi, carte communale, SCOT...), de décrypter ces éléments et d'accompagner les collectivités, les élus et les techniciens dans l'évolution de leurs documents d'urbanisme. Ainsi, les acteurs du territoire qui travaillent sur les révisions ou l'élaboration de ces documents pourront intégrer en amont les enjeux de préservation des paysages reconnus par l'UNESCO. Cette étude est en cours, la méthodologie a été validée par le comité technique. La sortie du guide pratique est prévue pour 2020.

Suivi des projets de grande ampleur

2019 est également marquée par le suivi des projets de grande ampleur. La Mission participe avec les services de l'Etat (environ 4 fois/an) au pôle ENR (ENergie Renouvelables) afin d'informer en amont les porteurs de projet des préconisations formulées dans la Charte éolienne.

Après la charte « éolienne » réalisée en 2018, la Mission a réalisé **une charte « méthanisation et photovoltaïque »**. Elle est destinée à aider les acteurs du territoire à concilier le développement de la Champagne et la transition écologique avec la préservation du bien inscrit au Patrimoine mondial. La Charte sera consultable sur le site internet au premier trimestre 2020.



Sauvegarder le patrimoine vernaculaire champenois

Afin d'aider à la **sauvegarde du patrimoine viticole**, la Mission a créé un **fond spécifique**. Ce programme de soutien a pour but d'encourager à la réalisation de travaux de rénovation de qualité pour embellir le territoire de la Champagne viticole et de renforcer son attractivité.

3 projets ont été sélectionnés en 2019 :

- Maison vigneronne à Brasles (02) ;
- Maison vigneronne à Hautvillers (51) ;
- Loge de vigne à Bar-sur-Aube (10).

Embellissement par l'exemple

La Mission poursuit la dynamique du programme AGIR et accentue son rôle de conseil auprès des élus et des vignerons sur les thématiques de l'embellissement. En octobre, la Mission a proposé aux vignerons et aux élus de toute la

zone d'engagement de participer à une journée d'études à Epernay et ses alentours afin de prendre connaissance des actions menées et d'échanger sur les bonnes pratiques pour embellir notre patrimoine. Cette journée enrichissante réalisée en partenariat avec le Comité Champagne et le Parc naturel régional de la Montagne de Reims a réuni 50 personnes.





Aider et souligner les actions en faveur du patrimoine et de l'embellissement

Lors du dîner caritatif dans le cadre du Séjour des Réconciliations a été remis le prix Pierre Cheval de l'Embellissement.

L'objectif de la création de ce Prix est de saluer les efforts des acteurs champenois en faveur de la restauration, de la création architecturale du patrimoine champenois de demain et de leur participation à l'élan général que doit accomplir la Champagne au regard de la communauté internationale depuis l'inscription.

L'idée est de créer un effet d'entraînement et de donner envie aux acteurs champenois de s'inscrire dans une vision prospective pour le Champagne et la Champagne en valorisant les coteaux, les caves et les ensembles bâtis.

Les Lauréats 2019 du Prix Pierre Cheval de l'Embellissement

Coopérative de Passy-Grigny, Champagne
Dom Caudron à Passy-Grigny (51)

Champagne Didier Herbert
à Rilly la Montagne (51)

Coopérative générale du syndicat général des
vignerons à Epernay (51)

Champagne Drappier à Urville (10)

Section locale des vignerons à Verneuil (51)

Domaine de Prin à Serzy-et-Prin (51)

Champagne Boizel à Epernay (51)

Communauté d'agglomération de Châlons-
en-Champagne pour les Universités d'été
Architecture & Champagne (51)

Association « Patrimoine et Cadoles »
à Courteron (10)

Association « Ambassadeurs du terroir et
du tourisme en vallée de la Marne »
à Château Thierry (02)

Château de Condé-en-Brie à Condé-en-Brie (02)

Association « CAP'C » à Bar-sur-Aube (10)

Crédit Agricole du Nord-Est à Reims (51)

Nettoyer et embellir nos communes viticoles

Lancée en 2014 dans le cadre du programme AGIR sur les communes des coteaux historiques, « **Villages et Coteaux propres** », l'opération de nettoyage et de collecte des déchets dans les chemins, bords de route, lisières forestières et le vignoble s'est étendue à toutes les communes de l'AOC Champagne qui le souhaitent.

Une fois de plus de nombreux bénévoles au rendez-vous !



Le samedi 5 octobre 2019, sixième édition, la Mission Coteaux, Maisons et Caves de Champagne - Patrimoine mondial, le Comité Champagne, le Parc naturel régional de la Montagne de Reims, les sections locales du syndicat général des vignerons, les Maisons de Champagne ainsi que les communes viticoles participant à l'opération ont invité la population et les amoureux de la nature à rendre les villages et les coteaux viticoles encore plus propres.

Cette année encore pour la quatrième édition, c'est **plus de 50 communes** qui ont répondu à l'appel et participé à l'opération Villages et Coteaux propres. Un beau succès !



La CSGV participe au programme d'embellissement du territoire

Pour saluer l'engagement collectif et embellir le paysage culturel de Champagne, la Mission Coteaux, Maisons et Caves de Champagne a offert, grâce au partenariat de la Coopérative du Syndicat Général des Vignerons (CSGV), 100 rosiers à chaque commune adhérent à la Mission et ayant participé à l'opération de nettoyage Villages et Coteaux propres.

Ainsi, depuis 2017, ce sont plus de 10 000 rosiers qui ont été distribués gratuitement aux communes et plantés au moment de la Sainte-Catherine.

AXE 3 : SENSIBILISATION, FORMATION ET VALORISATION

Objectif prioritaire : Accroître la visibilité de l'inscription.

Le troisième axe est quant à lui consacré à l'accroissement de la visibilité de l'inscription pour les acteurs de la Champagne et pour les visiteurs extérieurs. Le déploiement physique de la signalétique communale est opérationnel tout comme la campagne de marketing des Routes du Patrimoine mondial en Europe où la Champagne est mise à l'honneur parmi 34 sites européens inscrits au Patrimoine mondial.

De nouveaux supports pour parler des Coteaux, Maisons et Caves de Champagne ont été mis en place en 2019 et le Séjour des Réconciliations, évènement s'adressant au grand public, s'est déroulé du 24 au 30 juin pour sa 4^{ème} édition.



L'appropriation par les acteurs du territoire

Les acteurs du territoire qui souhaitent utiliser l'emblème Coteaux, Maisons et Caves de Champagne dans leur communication sont accompagnés par la Mission, qui met à leur disposition une charte graphique et une boîte à outils avec de nombreux supports de communication personnalisables.

La Mission a également proposé de nouveaux supports de communication pour transmettre la VUE et aider les acteurs de territoire à mieux comprendre les Coteaux, Maisons et Caves de Champagne (illustré, marque page, habillage de la gare de Reims...). Le projet d'outils pédagogiques à destination des enfants élaboré en partenariat avec la PNR de Montagne de Reims est arrivée à son terme. Sont disponibles : jeux, puzzles et coloriages expliquant le vignoble et les Coteaux, Maisons et Caves de Champagne par catégorie d'âge.

En 2019, la newsletter a été réactivée et diffusée à tous les partenaires. Elle annonce les temps forts à venir, explique le travail quotidien de la Mission et fait parler les acteurs de la Champagne sur des thématiques spécifiques.



Pour poursuivre cet objectif de transmission de l'inscription et des valeurs de l'UNESCO, le site internet de la Mission est en cours de refonte globale (la dernière datant de 2012). Le nouveau site permettra de répondre aux nouvelles exigences technologiques (utilisation via smartphone et tablette) et sera plus attractif. Une carte interactive est également en cours de développement afin d'optimiser la découverte de la Champagne inscrite sur la Liste du patrimoine mondial.



Un dispositif de signalétique pour rendre visible l'inscription des Coteaux, Maisons et Caves de Champagne

Pour rendre visible et compréhensible l'inscription des Coteaux, Maisons et Caves de Champagne pour les communautés locales et les visiteurs, la Mission a élaboré une stratégie visant à définir un schéma signalétique. La Charte signalétique à l'échelle communale a été diffusée auprès des communes. Pour la mise en place des totems, plaques et pupitres, la Mission a travaillé sur la création des contenus, de la cartographie, des graphismes et des traductions. Le déploiement physique de la signalétique communale est en cours et les premiers panneaux ont été posés en janvier 2020.

Une charte signalétique pour les routes départementales et nationales a également été réalisé. Ce schéma permet désormais l'implantation par les gestionnaires de ces réseaux de panneaux d'animation touristique et culturelle sur l'inscription des Coteaux, Maisons et Caves de Champagne sur la Liste du patrimoine mondial.

Les préfetures des 2 régions Grand-Est et Hauts-de-France ont validé la refonte de signalétique autoroutière. La Mission travaille actuellement avec la SANEF sur les visuels qui accompagneront les panneaux autoroutiers.

Promouvoir les Coteaux, Maisons et Caves de Champagne

En 2018, l'UNESCO a lancé la plateforme en ligne World Heritage Journeys of Europe (Routes du Patrimoine mondial en Europe) développée avec le National Geographic et financée par l'Union européenne. Ce programme a permis de faire la promotion des Coteaux, Maisons et Caves auprès des marchés chinois et américains. En décembre, cinq tour-opérateurs et bloggeurs chinois ont été reçus en Champagne à l'invitation de l'UNESCO et de la Mission dans l'objectif de leur faire découvrir le site inscrit. Le bilan de la visite est très positif. Enthousiasmés par leur découverte du territoire, les tour-opérateurs ont pu évaluer le potentiel de la région au regard des attentes particulières de leur clientèle.

Consultez la plateforme
du WHJ sur :
<http://visitworldheritage.com>



A l'initiative de l'Association des biens français du patrimoine mondial (ABFPM), Google Art et Culture a pris contact avec la Mission pour promouvoir sur leur plateforme les Coteaux, Maisons et Caves de Champagne. Créée en 2011 et basée en France, Google Art et Culture a pour mission de démocratiser l'accès à la culture pour tous via la présentation en ligne des éléments majeurs de notre patrimoine culturel (site, musée, institution...). Il s'agit d'une plateforme d'hébergement de contenus et une application qui permettent à tous les internautes de découvrir gratuitement des œuvres, des archives, des expositions et des visites depuis n'importe quel objet connecté. Une réflexion avec les partenaires est en cours sur les modalités de la participation dans cette plateforme de promotion.



PARTAGER LES VALEURS DE L'UNESCO ET CÉLÉBRER L'INSCRIPTION DE LA CHAMPAGNE AU PATRIMOINE MONDIAL

Quatre temps forts ont rythmé le Séjour des Réconciliations en 2019 :

- **Un dîner caritatif** tenu à Epernay au Millesium au profit du Conservatoire des Cépages du Domaine de Vassal. Le dîner a donné lieu à des moments de culture avec l'historien et journaliste Franck Ferrand, parrain de l'événement, des moments d'émotion avec Virginie Delalande qui a surmonté sa surdité natale pour devenir avocate, des moments artistiques avec les élèves du Centre national des arts du cirque (CNAC) et des moments de partage. Il a réuni près de 700 convives. Le nombre important de lauréats du Prix Pierre Cheval de l'embellissement qui ont été remis montre la dynamique engagée Champenois.
- **Des conférences et des expositions** ont été organisées dans toute la Champagne pendant le Séjour des Réconciliations en réponse à l'appel à projets lancé par la Mission. Avec Bruno David, Président du Muséum national d'histoire naturelle qui a tenu une conférence sur le thème de la réconciliation de l'Homme avec la nature au théâtre Gabrielle Dorziat à l'initiative de la Ville d'Epernay, ou encore de l'Institut Georges Chappaz de la vigne et du vin en Champagne qui a organisé une conférence à Reims rassemblant des sites viticoles inscrits sur la Liste du patrimoine mondial.
- **La Scolarando**, randonnée pédestre destinée aux scolaires, organisée pour la première fois dans le cadre du Séjour des Réconciliations par l'Union sportive de l'enseignement du premier degré (USEP) et partenariat avec la Fédération Française de Randonnée de la Marne. Près de 800 élèves de classes primaires des établissements publics rémois ont participé à la marche. C'était une occasion unique de partager avec les plus jeunes l'importance

des valeurs d'éducation et de culture portées par l'UNESCO grâce à la découverte du patrimoine.

- **La Marche des Réconciliations** qui a eu lieu à Reims. Elle a permis à près de 1500 marcheurs de prendre le temps de découvrir ou re-découvrir les lieux emblématiques de Reims, grâce à trois circuits jalonnés d'animations, de visites et de dégustations de Champagne. Au départ du Village Patrimoine mondial installé au Parc de Champagne, des participants ont pu partager des moments de convivialité, pour célébrer les valeurs de l'UNESCO et l'inscription de la Champagne sur la Liste du patrimoine mondial.

Les informations pour l'édition 2020
du Séjour des Réconciliations
sont disponibles sur
www.sejourdesreconciliations.fr



EXPLIQUER LE PATRIMOINE SOUTERRAIN

En partenariat avec l'Agence d'architecture Pace, des entreprises locales et grâce au savoir-faire des Compagnons du devoir, la Mission a créé un œuvre éphémère, véritable support pédagogique pour expliquer le patrimoine souterrain des crayères. Cette œuvre de 6 mètres de haut a notamment permis la réalisation d'ateliers auprès des scolaires lors de la Scolarando.



Innovant



Balades & découverte
du patrimoine



Rencontre insolites
avec des vignerons de
Champagne

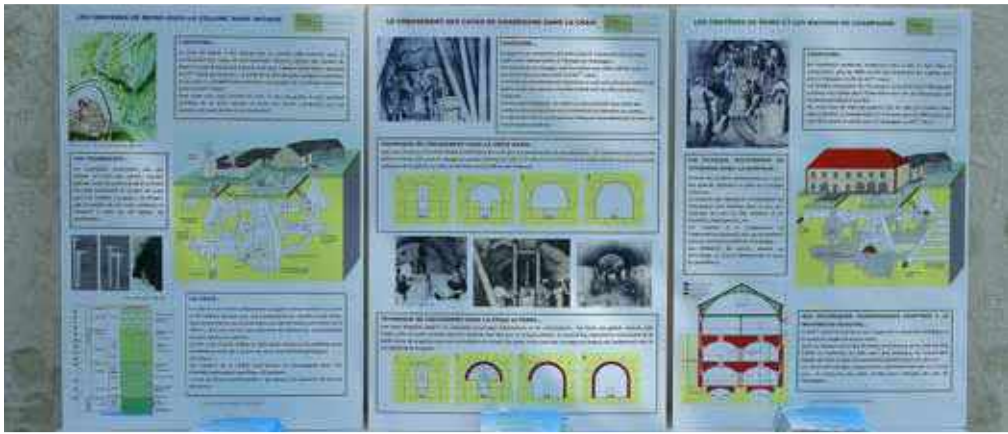


Expositions & conférences



Festivités





LES GRANDS RENDEZ-VOUS DE 2019

7 janvier	Formation sur le Patrimoine mondial en Grand-Est avec la FROTSI
10 janvier	Bureau de la Mission
15 janvier	Réunion du Groupe OenoTourisme (GOT)
18 janvier	Commission locale du Site Patrimonial Remarquable Saint-Nicaise -Reims
24 janvier	Comité de pilotage de la Mission
29 janvier	Réunion du Groupe OenoTourisme (GOT)
5 février	Formation sur les Coteaux, Maisons et Caves de Champagne à la Villa Bissinger - Aj
6 février	AG des amis de Saint-Nicaise du Chemin-Vert
19 février	Comité de pilotage Marche des Réconciliations - Reims
20 février	Réunion du Groupe OenoTourisme (GOT)
	Comité de pilotage de la Mission
1^{er} janvier	Rendez-vous presse
26 février	Bureau de la Mission
27 février	Comité de pilotage Marche des Réconciliations - Reims
28 février	Comité de pilotage plan de gestion
	Réunion de présentation tendance Champagne
5 mars	Conseil d'administration de la Mission
6 mars	Comité de pilotage Scolarando
8 mars	Atelier œnotourisme avec la CCI -Aj
12 mars	Comité de pilotage livrets pédagogiques -PNR de la Montagne de Reims
14 mars	Participation au Pôle Energies Renouvelables (ENR)
15 mars	Assemblée générale de la Mission
19 mars	Comité technique – étude paysagère vignes semi-larges
21 mars	Premières Assises de l'œnotourisme en Champagne
26 mars	Comité de pilotage Marche des Réconciliations – Reims
29 mars	Comité de pilotage outils de communication
1^{er} avril	Assises de l'œnotourisme en Alsace
2 avril	Conseil scientifique et point sur les cadoles de l'Aube
3 avril	Présentation des Coteaux, maisons et Caves de Champagne à Avize VitiCampus
4 avril	Comité de pilotage Marche des Réconciliations et Scolarando - Reims
9 avril	Comité technique – étude paysagère vignes semi-larges
17 avril	Comité de pilotage étude de suivi indicateurs inscription bien
25 avril	Réunion préparation Plan Paysage avec le PNR de la Montagne de Reims
29 avril	Comité de pilotage stratégie de communication
2 mai	Réunion d'information pour les élus aubois - visites terrain pour l'implantation de signalétique
6 mai	Participation à la commission locale du Site Patrimonial Remarquable - Reims
15, 16 et 17 mai	Rencontres annuelles de l'Association des Biens Français
	Réunion préparation borne interactive Musée d'Épernay
21 mai	Conférence de presse du Séjour des Réconciliations
	Comité de pilotage observatoire de l'œnotourisme
27 mai	Présentation des Coteaux, Maisons et Caves de Champagne à Avize VitiCampus
	Réunion sécurité Marche sous-préfecture de Reims

29 mai	Participation à la table ronde œnotourisme de la Foire de Champagne – Troyes
6 juin	Participation au Pôle Energies Renouvelables (ENR)
13 juin	Réunion du Groupe OenoTourisme (GOT)
	Comité de pilotage de la Mission
24 au 30 juin	Séjour des Réconciliations
5 juillet	Comité de pilotage observatoire de l'œnotourisme
10 juillet	Comité technique – étude paysagère vignes semi-larges
16 juillet	Comité de pilotage livrets pédagogiques -PNR de la Montagne de Reims
18 juillet	Comité de pilotage de la Mission
5 septembre	Comité technique préparation nouveau site internet
6 septembre	Conférence sur l'œnotourisme et signature du Livre Blanc à la Foire de Chalons-en-Champagne
12 septembre	Réunion du Groupe OenoTourisme (GOT)
	Comité de pilotage de la Mission
13 septembre	Réunion de préparation : traduction du plan de gestion dans les documents d'urbanisme
26 septembre	Participation au Pôle Energies Renouvelables (ENR)
3 octobre	Réunion préparation Plan Paysage avec le PNR de la Montagne de Reims
5 octobre	Opération de nettoyage Villages et Coteaux Propres
9 octobre	Conférence territoriale Coteaux, Maisons et Caves de Champagne
14 octobre	Journée d'embellissement
17 octobre	Comité de pilotage de la Mission
	Présentation des Coteaux, Maisons et Caves de Champagne aux professeurs du 1 ^{er} et second degré.
21 octobre	Réunion préparatoire pour l'inventaire des cadoles
23 octobre	Comité de pilotage étude de l'Etat de conservation du Bien
28 octobre	Rencontre des porteurs de projet Google Art et Culture
6 novembre	Comité technique sur la charte méthanisation et photovoltaïque
7 novembre	Vidéoconférence sur projet Google Art et Culture
8 novembre	Restitution de l'étude paysagère vignes semi-larges
13 novembre	Comité de pilotage communication
14 novembre	Réunion préparation Plan Paysage avec le PNR de la Montagne de Reims
	Comité de pilotage de la Mission
15 novembre	Conseil scientifique
21 novembre	Bureau et Conseil d'administration de la Mission
25 novembre	Réunion préparation Plan Paysage avec le PNR de la Montagne de Reims
27 novembre	Réunion de préparation du pacte d'embellissement
28 novembre	Réunion Marche des Réconciliations 2020 et Réunion du Groupe OenoTourisme (GOT)
28 et 29 novembre	Colloque « Montrer et interpréter la vigne et le vin » à Beaune
3 décembre	Atelier du Grand Reims sur l'eau
4 décembre	Présentation de la Charte méthanisation et photovoltaïque au SGV
5 décembre	Atelier de préparation de l'évènement Le Champagne aime Paris
	Participation au Pôle Energies Renouvelables (ENR)
6 décembre	Atelier de préparation de l'évènement Le Champagne aime Paris
9 décembre	Réunion d'échanges sur les énergies renouvelables dans la Marne
10 décembre	Comité de pilotage traduction du plan de gestion dans les document d'urbanisme
	Comité de pilotage de la Mission
11 décembre	Comité technique préparation nouveau site internet
13 et 14 décembre	Accueil des tours opérateurs chinois dans le cadre de programme des Route du Patrimoine mondial en Europe.

LES PUBLICATIONS

Rapport d'étude

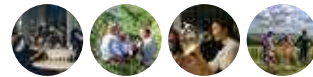
Analyse des incidences socio-économiques de l'inscription des « Coteaux, Maisons et Caves de Champagne » sur la Liste du patrimoine mondial par l'UNESCO et préfiguration d'un observatoire de l'œnotourisme en Champagne



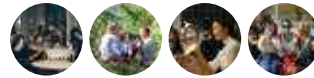
Commanditaire : Maison Coteaux, Maisons et Caves de Champagne – Patrimoine Mondial
Auteurs : Elsa GATELIER et Sylvie JOLLY
Septembre 2019

Analyse des incidences socio-économiques / préfiguration de l'observatoire de l'œnotourisme en Champagne

Livre blanc de l'œnotourisme en Champagne



LIVRE BLANC DE L'ŒNOTOURISME EN CHAMPAGNE

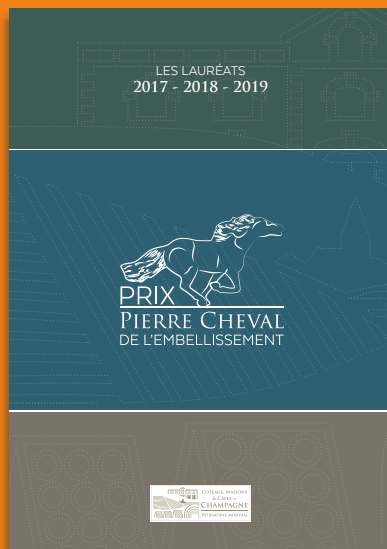


SYNTHÈSE
LIVRE BLANC DE L'ŒNOTOURISME EN CHAMPAGNE

POURQUOI UN LIVRE BLANC ?

- À la suite de l'inscription en 2015 par l'UNESCO des Coteaux, Maisons et Caves de Champagne au Patrimoine Mondial, les acteurs institutionnels de l'œnotourisme et les professionnels du Champagne ont souhaité préparer, dans le cadre fédérateur de la Maison Coteaux, Maisons et Caves de Champagne et des Hauts, un Livre Blanc destiné à établir un état des lieux et à définir une stratégie ambitieuse pour le développement de l'œnotourisme en Champagne.
- Les acteurs institutionnels de tourisme et les professionnels de Champagne ont pour la première fois, arrêté collectivement une stratégie et des actions qui vont notamment inscrire dans l'agenda du territoire de destination de Champagne historique et émilien, porté par le Regard Grand Est, le projet commun de travailler à leur mise en œuvre dans ce même esprit de coopération et dans l'intérêt du territoire tout entier.
- Présenté le 21 mars 2019 à l'occasion des premières Assises de l'œnotourisme en Champagne, le Livre Blanc a vocation à susciter et à orienter toutes les initiatives publiques et privées qui pourront contribuer au développement de l'œnotourisme en Champagne.

Synthèse du livre blanc de l'œnotourisme en Champagne



Présentation des Lauréats du Prix Pierre Cheval de l'embellissement

Rapport sur l'état de conservation suite à la recommandation du Comité du patrimoine mondial



NOUVELLE ÉDITION DU LIVRE OFFICIEL



UN MONDE ILLUSTRE ET INCONNU



DISPONIBLE
EN VERSION ANGLAISE

FICHE TECHNIQUE

Prix public : 39 euros

Format : 210 x 320 mm à la française

Couverture rebordée, relié sur papier de qualité

Imprimé en Grand Est

Pour toute demande d'informations complémentaires :

Nathalie Chevron - François Henrion

Tél. : 03 26 88 43 14

Possibilité de commander en ligne sur le site : www.editionsdelarenee.com

PROGRAMME DE TRAVAIL 2020

Le programme de travail partenarial 2020 de la Mission Coteaux, Maisons et Caves de Champagne se décompose en trois axes :

Le premier est centré sur **l'animation de la plateforme de gouvernance territoriale** qui a la responsabilité de la gestion du Bien inscrit sur la Liste du patrimoine mondial. Il s'agit d'animer les travaux des différentes instances concernées par le bien et la zone d'engagement : Conseil scientifique, Comités locaux, Commission de coordination et des instances statutaires pour objectifs de valoriser et préserver le site inscrit des Coteaux, Maisons et Caves de Champagne sur la Liste du patrimoine mondial. Pour mener le programme de travail la Mission s'appuie également sur du personnel de l'Agence d'urbanisme de Reims par le biais d'une convention de mise à disposition qui sera renouvelée en 2020.

Le second axe est plus proche de l'action du plan de gestion puisqu'il vise à **conseiller, fédérer et mutualiser en faveur de la préservation et de la sauvegarde du site inscrit au Patrimoine mondial**. Au programme, élaboration et diffusion de guides pour valoriser le site (guide sur la conservation du patrimoine souterrain, charte méthanisation et photovoltaïque, etc.), animation de journées de sensibilisation avec les acteurs, prise en compte de l'inscription dans les normes d'urbanisme, suivi réactif des projets de développement pouvant impacter la VUE. 2020, sera également marquée par lancement du pacte d'embellissement afin d'accompagner le territoire dans une démarche de progrès en faveur de l'amélioration de la qualité du patrimoine architectural, urbain et paysager.

Le troisième axe est quant à lui consacré à **l'accroissement de la visibilité et de l'interprétation de l'inscription** pour les acteurs de la Champagne et pour les visiteurs extérieurs. Le déploiement physique de la signalétique est en cours et les visuels pour la refonte de la signalétique autoroutière sont validés. La Mission continue d'accompagner la campagne de marketing de la plateforme numérique des « Routes du patrimoine mondial » menée par l'UNESCO et l'Union européenne avec l'aide du National Geographic. Parmi les projets innovants : une collaboration avec Google Art et Culture. Ce partenariat vise à rendre accessible à tous une base de données (photos, vidéos, documents, d'archives...) pour mieux comprendre les Coteaux, Maisons et Caves de Champagne mais aussi proposer des « Streetview » dans des lieux emblématiques ou insolites du Champagne.

Le Séjour des Réconciliations, évènement s'adressant au grand public regroupant la Marche et le dîner caritatif devait avoir lieu fin juin 2020. Suite à la terrible situation de pandémie liée au Covid-19, le dîner et la Marche organisés au départ de Sézanne sont décalés en juin 2021.

L'ensemble de ces travaux sont imbriqués et nourris par l'intelligence collective des partenaires qui s'engagent dans la réalisation d'actions déterminantes pour l'avancée de la gestion du site.





Mission Coteaux, Maisons et Caves de Champagne
Patrimoine mondial

C/O Agence d'Urbanisme de Reims
Place des Droits de l'Homme CS 90 000
• 51084 REIMS Cedex

Tél. 03.26.77.89
contact@champagne-patrimoinemondial.org

www.champagne-patrimoinemondial.org



Coteaux, Maisons
et Caves de Champagne
inscrits sur la Liste du
patrimoine mondial en 2015

